

**DELEGATION DE Madame Brigitte COLLET
PRESENTEE PAR Monsieur Jean-Michel GAUTE**

D-2012/377

**Reconstruction du Groupe Scolaire et d'une crèche
Multi-Accueil Albert Thomas. Signature des marchés.
Autorisation.**

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la reconstruction du groupe scolaire et d'une crèche multi-accueil Albert Thomas, un appel d'offres a été lancé par la Direction de la Concurrence et de la Commande Publique sur la base d'un dossier de consultation élaboré par la maîtrise d'œuvre privée: BDM – Architectes

Le projet comprend la construction :

- d'une école maternelle de 5 classes ;
- d'une école élémentaire de 8 classes;
- de locaux communs (RASED, CLSH, Restaurant scolaire, chaufferie...) ;
- des espaces extérieurs nécessaires (parvis, cour de récréation, stationnement...) ;
- d'un logement de fonction ;
- d'une crèche multi-accueil de 60 places.

Les travaux sont répartis en 15 lots, chacun des lots fera l'objet d'un marché séparé.

Le coût des travaux est estimé à 9 866 327,84 € HT soit (11 800 128,10 € TTC) -valeur juillet 2011.

A l'issue de d'analyse technique, la commission d'appel d'offres a classé en premier les offres des sociétés suivantes :

Lot 1: VRD - Espaces verts

Société MOTER pour un montant de 304 860,45 € H.T.

En application de l'article 14 du Code des Marchés Publics, l'entreprise propose 150 heures pour l'insertion professionnelle, dans le cadre de l'exécution de son marché.

Lot 2 Gros-Oeuvre - Clos Couvert

Société MAESTRO pour un montant de 5 828 071,16 € H.T. (offre variante)

En application de l'article 14 du Code des Marchés Publics, l'entreprise propose 4 660 heures pour l'insertion professionnelle, dans le cadre de l'exécution de son marché.

Lot 3 Plâtrerie

Société SOFIBAT pour un montant de 292 941 € H.T.

En application de l'article 14 du Code des Marchés Publics, l'entreprise propose 300 heures pour l'insertion professionnelle, dans le cadre de l'exécution de son marché.

Lot 4 Plafonds suspendus

Société PLAFONDECOR pour un montant de 179 933,89 € H.T.

En application de l'article 14 du Code des Marchés Publics, l'entreprise propose 200 heures pour l'insertion professionnelle, dans le cadre de l'exécution de son marché.

Lot 5 Menuiseries Intérieures

Société ART BOIS 24 pour un montant de 534 366,92 € H.T.

En application de l'article 14 du Code des Marchés Publics, l'entreprise propose 270 heures pour l'insertion professionnelle, dans le cadre de l'exécution de son marché.

Lot 6 Revêtements de sols

Société MINER pour un montant de 234 325,55 € H.T.

En application de l'article 14 du Code des Marchés Publics, l'entreprise propose 230 heures pour l'insertion professionnelle, dans le cadre de l'exécution de son marché

Lot 7 Peintures et Revêtements muraux

Société MINOS pour un montant de 174 339,61 € H.T.

En application de l'article 14 du Code des Marchés Publics, l'entreprise propose 200 heures pour l'insertion professionnelle, dans le cadre de l'exécution de son marché.

Lot 8 Electricité

Société EIFFAGE ENERGIE pour un montant de 335 194,40 € H.T.

En application de l'article 14 du Code des Marchés Publics, l'entreprise propose 300 heures pour l'insertion professionnelle, dans le cadre de l'exécution de son marché.

Lot 9-1 Chauffage - Ventilation – Plomberie

Société EIFFAGE ENERGIE THERMIE pour un montant de 889 820,16 € H.T.

En application de l'article 14 du Code des Marchés Publics, l'entreprise propose 1 000 heures pour l'insertion professionnelle, dans le cadre de l'exécution de son marché.

Lot 9-2 Gestion Technique Centralisée

Société CAREDAS pour un montant de 161 653,39 € H.T.

Lot 10 Appareils élévateurs

Société CFA pour un montant de 57 480 € H.T.

Lot 11 Cloisons et Panneaux Isothermes

Société TECHNIS pour un montant de 18 301 € H.T.

Lot 12 Equipements de Cuisine

Société FROID CUISINE 33 pour un montant de 36 694 € H.T.

Lot 13 Aménagements des Espaces Extérieurs

Suite à une erreur dans le cahier des charges, ce lot est déclaré sans suite et fera l'objet d'une nouvelle consultation.

Lot 14 Signalétique

Faute de réponse satisfaisante, ce lot fera l'objet d'une nouvelle consultation.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer :

- les marchés avec les sociétés précitées, en application des articles 33, 40, 57 à 59 du Code des Marchés Publics ;
- l'avenant au marché de maîtrise d'œuvre M110244 sans incidence financière, engageant le concepteur sur le coût des travaux résultant de la passation des marchés.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 213, article 2313.

ADOpte A L'UNANIMITE

MME JARTY-ROY. -

Délibération présentée par M. Jean-Michel GAUTE.

M. GAUTE. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, il s'agit de vous présenter la délibération relative à la signature des marchés pour la reconstruction du groupe scolaire et de la crèche multi-accueil Albert Thomas.

Sur les 15 lots, 13 ont été allotés.

Il reste à allotir le lot 13 pour l'aménagement des espaces extérieurs et le lot 14 pour la signalétique, que nous allons relancer. Ça ne retardera pas le chantier.

A préciser que les entreprises ont proposé globalement 7.300 heures d'insertion professionnelle pour l'exécution de ces marchés.

M. LE MAIRE. -

Mme COLLET

(Intervention illustrée par la présentation d'images vidéo)

MME COLLET. -

Monsieur le Maire, je voudrais insister puisque les visuels nous sont présentés, sur la qualité architecturale de ce groupe scolaire, qui n'est pas qu'un seul groupe scolaire - et c'est ma deuxième remarque - c'est aussi un groupe scolaire adossé à un mode de garde petite enfance. Ça nous permettra certainement de créer des projets passerelles et de favoriser la pré-scolarisation. C'est un premier point.

Et dire aussi qu'il y avait, intégrés dès le départ à ce projet, des lieux et des espaces pour les temps périscolaires, ce qui est un peu une nouveauté aussi dans les groupes scolaires que nous construisons, comme par exemple aux Berges du Lac et aux Bassins à Flots.

M. LE MAIRE. -

Merci. C'est un investissement très important de 12 millions d'euros, ce qui montre que la Ville ne relâche pas ses efforts en faveur des équipements de proximité.

Pas d'oppositions ?

Pas d'abstentions ?

(Aucune)



VUE DE L'ENTREE DU GROUPE SCOLAIRE ET DE LA CRECHE DEPUIS LA RUE ALBERT THOMAS



VUE SUR LA COUR DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE



VUE DEPUIS LA COUR DE L'ECOLE ELEMENTAIRE



VUE AERIENNE DEPUIS LE SUD-EST DU TERRAIN